



## **SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL**

**MERCREDI 19 FEVRIER 2025, 18H00, GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE**

### **ORDRE DU JOUR**

La séance est ouverte par M. Jean-Michel Ganon-Zuber, doyen de fonction, subsidiairement d'âge du Conseil général. Il fonctionnera à ce titre jusqu'à l'élection du président du Conseil général.

1. Discours introductif d'un des benjamins de l'assemblée
2. Appel nominal des conseillers généraux (article 12 RCG)
3. Annonce des groupes du Conseil général (article 8 RCG)
4. Désignation par le doyen, sur proposition des groupes, d'un secrétaire et de cinq scrutateurs pour conduire l'élection du bureau (article 5 RCG)
5. Décision sur le nombre de membres du bureau (article 10 RCG)
6. Election des cinq ou sept membres du bureau (article 10 RCG)
7. Election du président du Conseil général (article 10)
8. Election du vice-président du Conseil général (idem)
9. Election de cinq scrutateurs (article 9 RCG)
10. Election des membres de la commission de gestion (article 13 RCG)
11. Nomination du président de la commission de gestion (article 15 RCG)
12. Election des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 13 RCG)
13. Nomination du président de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 16 RCG)
14. Election des membres de la commission du développement durable (article 13 RCG)
15. Nomination du président de la commission du développement durable (article 17 RCG)
16. Divers

Par délégation (article 23, Loi sur les Communes)

Pierre Berthod  
*Président*

Benoît Emery  
*Secrétaire municipal*

Sierre, le 21 janvier 2025